



La santé des salariés : Non négociable !

Depuis le reconfinement, les consignes gouvernementales imposent aux entreprises la mise en place du télétravail jusqu'à 100 % dès que c'est possible.



Où en sommes-nous à la Matmut 8 mois après le début du 1er confinement ?



Un accord de télétravail a été signé le 1er octobre 2020 et un déploiement d'ordinateurs portables est en cours de réalisation, de 60 à 80 unités/jour.

Certains sites ont été priorités mais la majorité des salariés n'est pas encore équipée, en particulier en agences, dans les PGIS et aussi en PFT. Les VPN ont dû être réactivés et d'autres ont été ouverts.

Ils devraient être généralisés à partir de la semaine 48... Alléluia !

Au 20 novembre 2020, avec plus de 6000 salariés, nous sommes encore loin du compte...



Les salariés qui peuvent et souhaitent télétravailler sont encore obligés d'utiliser leur matériel personnel. Et si votre ordinateur vous plante, c'est pour votre pomme !

Ceux qui n'ont pas de matériel sont contraints de rester sur site. Heureusement que les personnes vulnérables sont déjà en télétravail !

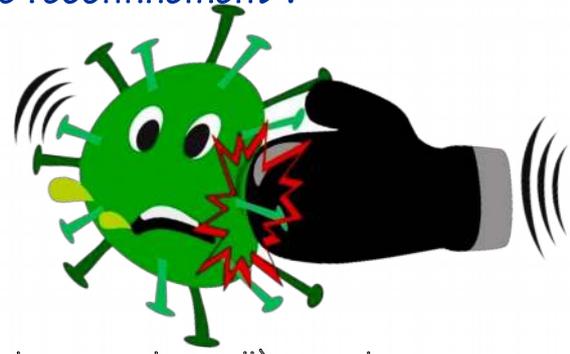
Certains, pour des raisons personnelles ou pratiques, préfèrent rester sur site.



Mais des bugs subsistent encore avec les VPN. Des bugs, encore des bugs, toujours des bugs...

Que se passe-t-il dans les agences depuis le reconfinement ?

Concernant la réception des sociétaires et prospects, les agences restent ouvertes au public alors que celles-ci ont été fermées lors du premier confinement grâce aux demandes insistantes de toutes les Organisations Syndicales.



Alors que la consigne RH est de recevoir sur rendez-vous, les collègues des agences ont reçu des directives différentes de leur hiérarchie, recevoir quand même mais en régulant les flux à l'appréciation des managers (porte ouverte ou porte fermée si nécessaire, attente des assurés devant l'agence le plus souvent).

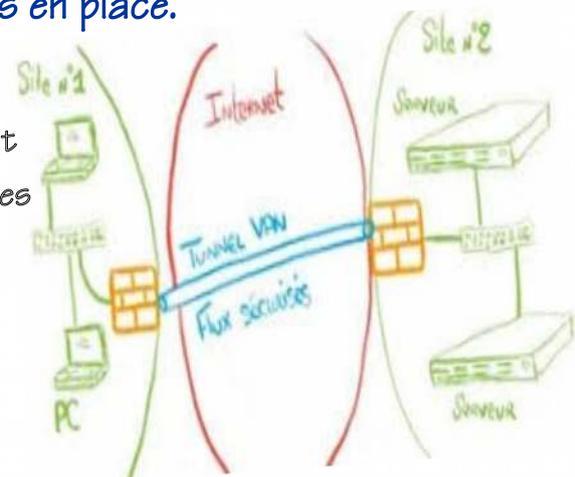


A la Matmut et pour certains managers, vendre des contrats et faire du chiffre priment manifestement sur la santé des collègues des agences, y compris maintenir une action commerciale par le biais d'un phoning pour des contrats obsèques en période de COVID ! Il fallait oser le faire !

Alors que ce reconfinement a débuté depuis 3 semaines, dans de nombreuses agences le télétravail peine à être mis en place.

Au 20 novembre 2020, dans certaines d'entre elles, il est toujours aux abonnés absents, les VPN arrivent au compte-gouttes malgré les efforts de nos collègues de la DGAOSI.

Le nombre de jours télétravaillés est souvent très limité, beaucoup ne peuvent y accéder qu'un jour/semaine, voire moins pour certains à cause du sous-effectif chronique.



Où je t'envoie le devis de suite!



Certains RDA et RGA freinent des 4 fers et demandent le maintien jusqu'à 75 % des effectifs pour gérer les flux physiques et téléphoniques alors que la fréquentation est clairement en baisse.

Et même, quelques RA conditionnent le télétravail à un effectif de 80 à 85 % de leurs équipes, faisant ainsi obstruction à la mise en place du télétravail.

Certains managers doivent penser que le télétravail, c'est des vacances !

Le motif invoqué par la hiérarchie est de pouvoir répondre aux appels entrants, les VPN ne permettant pas de transférer les communications sur un téléphone personnel avec Smart.

Ceci totalement faux car, en quelques clics sur Smart, c'est possible, nous avons vérifié.

En limitant ainsi le télétravail pour maintenir un effectif important sur site avec une réception quasiment normale, la hiérarchie met en danger les collègues qui, pour certains, sont inquiets pour leur santé !



Les consignes gouvernementales ne sont pas respectées et la santé des collègues des agences passent au second plan.

C'est grave et NON NEGOCIABLE POUR FO !

Il faut savoir qu'il y a eu des cas de COVID dans certaines agences et la demande est faite à nos collègues de ne surtout pas l'ébruiter.

La hiérarchie va même au delà des règles de confidentialité à respecter.

Qu'en est-il dans les PGIS ?

Concernant le télétravail, la Direction impose un minimum de 2 jours sur site.

La règle pour eux est de 2 ou 3 jours par semaine, souvent en lien avec la formule 31/39 heures.

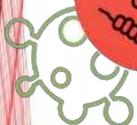
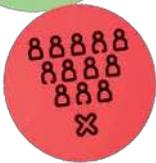
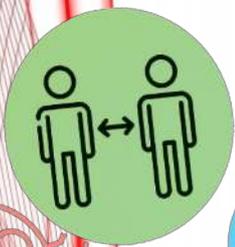
Les consignes du gouvernement du 100 % télétravail ne sont donc pas respectées.



Le même motif fallacieux concernant l'impossibilité de la prise d'appels avec les VPN sur Smart est invoqué par la hiérarchie pour justifier la limitation du nombre de jours de télétravail afin de répondre aux appels entrants.

Sur un PGIS, de nombreux salariés circulent et déjeunent sur place.

Malgré les mesures prises pour la pause-déjeuner, le port du masque obligatoire, les sens de circulation, le gel hydroalcoolique à disposition un peu partout, plus il y a de personnes sur site, plus le risque de contamination est important.



Par ailleurs, le protocole sur les postes de travail est moins drastique qu'à la sortie du premier confinement.

Actuellement, dans certaines équipes, les gestionnaires peuvent se retrouver à 4 sur la même marguerite, en étant donc à moins d'un mètre les uns des autres.

Le port du masque ne garantit pas l'absence totale de risque de contamination.

Pourtant, au sortir du premier confinement, ils ne pouvaient être plus de 2 en diagonale par marguerite.

Pourquoi un protocole différent en ce second confinement et alors que l'épidémie a repris de plus belle ?

Les consignes gouvernementales ne sont pas suffisamment respectées et ces mesures mettent un peu plus en danger les collègues.

NON NEGOCIABLE POUR FO.

Il faut savoir qu'au PGIS d'Aix-en-Provence, plusieurs cas de COVID avérés ont été signalés et le site a dû fermer pendant 7 jours courant septembre 2020.

De nouveaux cas ont été confirmés depuis mais CHUTTTT.....il ne faut pas en parler !

Pour FO, que ce soit en agences, en PGIS ou dans tout autre service du Groupe, la santé des salariés Matmut est NON NEGOCIABLE !

Au vu de ce constat et du contexte actuel, pour protéger au mieux nos collègues, FO demande le respect :

- ♦ des consignes RH en agences,
- ♦ la réception en priorité sur RDV en maintenant la porte verrouillée pour réguler les flux
- ♦ des recommandations gouvernementales concernant le télétravail en agences et dans tous les autres sites

FO se réserve le droit de prendre contact avec l'Inspection du travail, voire de lancer un droit d'alerte.

www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

FO, le syndicat qui se préoccupe de la santé des salariés Matmut